



1452, route 212
Newport (Québec)
JOB 1M0
téléphone : (819) 560-8565
télécopieur : (819) 560-8566
courriel : municipalité.newport@hsfqc.ca

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donnée par la soussignée Lise Houle, directrice générale de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une session ordinaire qui sera tenue, le 2 mars 2020 à 19 heure au 1452 route 212, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante:

Dérogation au règlement de zonage 552-00, Chapitre XI Gestion des odeurs en milieu agricole.

La demande est déposée par la Ferme Charpentier S.E.N.C. située au 1198 route 210 à Newport concernant la conformité d'une haie brise vent, selon l'article 11.3.6 Paramètre "F" (facteur d'atténuation) entre son établissement de production porcine et le périmètre urbain de Randboro.

Une partie de la haie brise vent a été implantée en 2017 et ne rencontre pas les critères de hauteur et de densité requis et de même pour une autre section implantée en 2001.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à Newport ce 5 février 2020

Lise Houle

Lise Houle, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Lise Houle, directrice générale de la Municipalité de Newport, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis public en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 5 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 5 février 2020

Lise Houle

Lise Houle, directrice générale